



## Vol a l'étalage dans un grand magasin

-----  
Par bonyandclaid

Bonsoir,

Mon compagnon et moi, nous sommes fait choper par des agents de sécurité dans une grande surface après le passage en caisse car ils nous on vu en train de "voler". Nous avons super honte et agi sans réfléchir, sur un coup de tête, c'est la première, et dernière fois, pas de casier, ils nous ont donc demandé de les suivre au poste de sécurité, nous ont demandé de vider nos poches et mon sac à main, nous avons signé une feuille, avoué, obtempéré et payé la marchandises que nous voulions sortir "comme ça" (247 ?), puis deux agents de la police du secteur sont venus, nous on fouillés (mais ils n'ont plus rien trouvé, vu qu'on avait déjà tout sorti), et conduit au poste et là, ils ont pris notre déposition, prise d'empreintes et ADN et photos puis, avant de sortir, on nous a remis une convocation au tribunal de grande instance de notre ville, avec l'adjoint du procureur.

Que risque-t'ont réellement ? Tout sauf de la prison, nous avons un bébé et c'est con mais maintenant c'est trop tard d'y penser, mais sur le coup on n'a pas réfléchi et, en plus, nous devons nous marier cet été. Doit'ont tout annuler ?

Merci pour vos réponses, car du coup je n'en dors plus.

-----  
Par Tisuisse

Bonjour,

Si vous avez payé les objets volés (247 ? n'est pas une petite somme) et si vous êtes convoqués devant l'adjoint du procureur ce sera, soit pour un rappel à la loi, soit pour la remise d'une ordonnance pénale délictuelle, donc pas de passage au prétoire.

Qu'en pense votre avocat.

-----  
Par bonyandclaid

Bonjour, merci pour votre réponse. Nous n'avons pas d'avocat. Dois-t'on en prendre un obligatoirement ? Et quand vous dites prétoire vous penser "prison" ? Qu'est ce qu'une ordonnance pénale délictuelle ?

-----  
Par Tisuisse

L'avocat : il n'est pas obligatoire mais utile sauf pour une ordonnance pénale.

Prétoire : ne confondez pas ce mot avec le "parloir" de la prison, le prétoire est la salle du tribunal. Dans cette salle, le public y a accès sauf lorsqu'un huis-clos est décidé.

Ordonnance pénale : c'est le jugement pris, sans votre présence, par un magistrat (juge) en votre absence afin de ne pas surcharger le tribunal. L'ordonnance pénale est délictuelle lorsque le "mis en cause" a commis un délit, ce qui est votre cas. Une ordonnance pénale est toujours plus indulgente que les décisions du juge lors d'une audience. Dans ce cas, à mon humble avis, une peine de prison ferme, ou avec sursis, n'est pas au programme. Le rendez-vous chez l'adjoint du procureur est destiné à vous remettre, en mains propres, cette ordonnance pénale et vous aurez 45 jours pour y faire opposition (donc vous n'êtes pas d'accord avec les sanctions) et demander à passer devant les juges.

-----  
Par bonyandclaid

Bon,ok, on sait +ou- à quoi s'en tenir.....du moment qu'on va pas en prison, je préfère mille fois qu'on paye une amende,ou qu'on fasse quelques heures de TIG.....en tout cas la leçon est imprimée.....Auras t'ont un casier? merci

pour vos réponses.

-----  
Par bonyandclaid

Je me répète peut-être mais aurais-tu un casier?

-----  
Par morobar

Bonjour,

Oui, mais:

\* soit vous faites opposition et devant le juge vous demandez la non inscription au B2

\* soit dans les 6 mois de l'ordonnance devenue définitive, vous demandez au juge la non inscription au B2.

-----  
Par regret12345

bnjr,

J'ai commis un vol dans un magasin de vêtements que je regrette, je sais pas pourquoi je l'ai fait ?! Le vigile a appelé la police et m'ont pris au poste de police ils ont pris mes empreintes et photo et ADN aussi après il m'ont dit vous ne craignez rien, mais faut pas le refaire c'est tout j'ai tout remis au magasin. ils veulent pas que je paie.

SVP dites moi ce qu'il m'attend je suis étudiante étrangère mariée avec français j'ai peur que la préfecture ne me renouvele pas ma carte de séjour, et aussi SVP dites moi comment accéder à mon casier j'ai très peur, je dors plus je mange plus je veux me suicider

-----  
Par Tisuisse

Bonjour,

Posez vous d'abord la question suivante :

"dans mon pays d'origine, pour un tel vol, qu'aurais-je risqué ?"